



## LE SEPT-SORTAIS

---

Bulletin d'information – n° 19 - juin 2011



---

### LE MOT DU MAIRE

---

*Sept-Sortaises, Sept-Sortais,*

*Le budget 2011 a été voté cette année encore sans augmenter les taux des trois taxes. Mais chacun s'étonnera malgré tout en recevant son avis d'imposition d'y voir une hausse de ceux-ci. Cette hausse est due à la réforme de la fiscalité des Collectivités Locales décidée par l'Etat depuis plusieurs années et appliquée en 2011. Vous pourrez lire en page intérieure les explications du Trésor Public. Dans le cadre du développement d'un contrat triennal de voirie avec le Conseil Général, destiné à sécuriser les piétons et ralentir la circulation des véhicules dans le bourg, un bureau d'études a été choisi. Les études de faisabilité vont prochainement démarrer. Nous avons également délibéré pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de favoriser pour la décennie à venir, l'accueil modéré de nouvelles constructions, de prendre en compte la loi sur le grenelle de l'environnement et de définir les modalités d'une éventuelle ouverture à l'urbanisation de la zone d'activité bordant la D603. Le bureau d'étude, pour l'élaboration de ce document, en collaboration avec les services de l'Etat, vient d'être retenu. Enfin, la commune a dû avec l'aide de la Direction Départementale des Territoires, mettre en œuvre le DICRIM dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Vous en trouverez un exemplaire avec ce bulletin. Merci d'en prendre connaissance et de le conserver.*

***Très bonnes vacances à tous.***

*François ARNOULT.*

**Directeur de la Publication :** François ARNOULT

**Rédaction :** La Commission Communication

# INFORMATIONS

## OUVERTURE MAIRIE CET ETE

(pendant les vacances de la secrétaire  
du 16 juillet au 6 août)

**Du 18 au 31 juillet : Ouvert le mardi 19,  
jeudi 21, mardi 26, jeudi 28  
de 17 h à 18h30.**

**Du 1<sup>er</sup> août au 6 août : Ouvert le mardi 2  
et jeudi 4 de 17h à 18h30.**

**Réouverture normale dès le 8 août 9h**

**Permanence des élus :  
les samedis 10h30 - 12 h**

**Les élus sont joignables tous les jours en  
cas d'extrême urgence.**

**Site commune : [www.sept-sorts.fr](http://www.sept-sorts.fr)**

**Mail : [mairie@sept-sorts.fr](mailto:mairie@sept-sorts.fr)**

## LISTE ELECTORALE

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et jusqu'au 31 décembre 2011, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Pour cela il vous suffit de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'électeur le cas échéant.

Nous vous informons que les élections **Présidentielles** et **Législatives** auront lieu respectivement aux dates suivantes :

**6 et 22 avril 2012 et 10 et 17 mai 2012**



## RENTREE SCOLAIRE 2011 - TRANSPORT des MATERNELLES et PRIMAIRES

Afin d'organiser au mieux le transport des enfants pour la prochaine rentrée scolaire, vers les Ecoles de la Ferté sous Jouarre, chaque famille a reçu un dossier d'inscription. **La fiche dûment remplie est à retourner en mairie rapidement et avant le 12 juillet 2011, avec une photo de l'enfant, et l'ancienne carte de transport.**

Les parents qui n'auraient pas eu de courrier sont priés de prendre contact avec le secrétariat de mairie au plus tôt.

## TRANSPORTS SCOLAIRES LIGNES REGULIERES de BUS (collèges, lycées...)

A partir de l'année scolaire 2011/2012, une nouvelle réglementation s'applique pour le subventionnement des titres de transports des usagers scolaires sur les lignes régulières de Bus. **Nous vous invitons à visiter le site de la Communauté de Communes - Rubrique Actualités.**

**[www.cc-paysfertois.fr](http://www.cc-paysfertois.fr)**



## RECENSEMENT militaire

Les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française doivent se faire recenser en mairie **dans les trois mois suivant leur date d'anniversaire, à la mairie.**

**Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.**



## COLLECTES des DECHETS

**Le calendrier avec toutes les dates de collectes est téléchargeable sur le site de la commune : [www.sept-sorts.fr](http://www.sept-sorts.fr) onglet « Pays fertois » et Cliquer sur « découvrez le calendrier 2011 collectes »**

(Et aussi en mairie sur simple demande)  
*Pour éviter une pollution visuelle, les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées après le passage dans la journée.*

## Collecte des OM (bac gris)

**Village :** tous les lundis matins (il n'y a plus de ramassage le jeudi pendant l'été)

**Sur la Zone :** tous les lundis et jeudis matin toute l'année

## Collecte sélective (bac bleu) :

**Le mardi matin tous les 15 jours**  
**(village et zone)**

Calendrier disponible en mairie ou sur le site internet du Pays fertois (via le site de la commune).

## Verre de couleur et incolore

Containers sur le parking (près du lavoir) et à la ZAC (près d'Intermarché).

## Collecte déchets verts (sacs)

**Tous les mercredis**  
**Jusqu'au 30 novembre 2011**

Les sacs sont remis tous les samedis à l'atelier de 11 h 30 à 12 h

**Rappel :** Merci de ne sortir les sacs sur le trottoir que la veille du ramassage.

**Composteur,** toujours au prix de 22 € à commander au SMITOM de Monthyon 77122, Chemin de la Croix Gillet.

**Ne pas mettre dans le composteur :** certains déchets de cuisine (matière grasse, écorces d'agrumes, coquillages, laitage, poisson, fromage, viande et os ; certains déchets de jardin (résineux, mauvaises herbes avec graines, végétaux traités, gros branchages...) et autres déchets (journaux, magazines, bois de palettes, contre-plaqué, papiers glacés).

## Collecte des objets encombrants

**(attention changement de mois)**

**Mercredi 7 septembre 2011**

A sortir la veille du ramassage devant chez vous.



## ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

Inscriptions dès maintenant. Début des cours à partir du lundi 12 septembre (sous réserve) - 22 rue du Général Leclerc  
**Renseignements au 01.60.61.13.63**

Mail : [ecoledemusique@cc-paysfertois.fr](mailto:ecoledemusique@cc-paysfertois.fr)  
Site : <http://www.cc-paysfertois.fr>

## REGLES de VOISINAGE et CIVISME



### LES FEUX

Les déchets végétaux, et uniquement ceux-ci, ne peuvent être brûlés à moins de 200 mètres des habitations et des bois ; 100 m des routes et chemins et uniquement du lever du jour à 16 heures.

**De plus, il est interdit de brûler entre**

**le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre.**



### Jardinage - Bricolage -

#### Entretien

Avec les beaux jours, les tondeuses à gazon et les débroussailleuses reviennent. Il en est de même pour les travaux de bricolage... En raison de leur intensité sonore, elles peuvent causer une gêne au voisinage. Nous vous rappelons les horaires autorisés pour l'utilisation de ces appareils :

**les jours ouvrés de 7 h à 20 h**

**les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

**les dimanches, jours fériés de 10 h à 12 h**



### Entretien des haies, des arbres...

Nous rappelons que les haies et les arbres doivent être entretenus (hauteur et épaisseur) par chaque propriétaire afin de ne pas déborder sur la voie publique ou sur les trottoirs et des limites séparatives privées.

## Règles des plantations en domaine privé

Le principe général est de tout faire pour éviter que les arbres ne surplombent les propriétés voisines et y causent des dommages. On ne peut donc les planter qu'à une distance minimale de la limite séparative.

**Quelques règles :** Tout arbre dépassant 2 m de haut doit être planté à 2 m au moins de la limite séparative de deux propriétés.

Tout arbre ne dépassant pas 2 m de haut peut et doit être planté à 0.50 m au moins de la limite séparative de deux propriétés.

**Comment calculer la hauteur ?** La hauteur prise en considération est celle du point le plus haut de l'arbre. La hauteur s'apprécie par rapport au sol du terrain où est planté l'arbre notamment dans le cas où les deux terrains sont à des niveaux différents.

**Comment calculer la distance ?** Plusieurs cas sont possibles si la clôture est mitoyenne ou privative (à voir au cas par cas).

Le cas spécifique des plantations en espalier : les arbres plantés en espalier peuvent être adossés au mur. Il faut alors respecter la règle qui consiste à ne pas faire dépasser la plantation de la crête du mur. Si le mur est mitoyen, chaque propriétaire peut adosser les plantations contre le mur. Si le mur est privatif, seul le propriétaire du mur peut y adosser des plantations.

**Afin d'éviter tout préjudice et contentieux entre voisins, il convient de couper les branches qui dépassent la limite séparative et surplombent le terrain voisin.**

Les arbres ou haies le long des voies publiques doivent être également entretenus et élagués pour des raisons de sécurité, de visibilité notamment dans les virages mais également sous les lignes électriques.

Il y a évidemment des cas particuliers, nous vous invitons donc à nous contacter en mairie pour toutes vos questions.

**Nous comptons sur le civisme de chacun.**



## Stationnement des véhicules

Nous rappelons à chacun qu'il est interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs ; ceux-ci étant réservés à la circulation des piétons ; Ces derniers sont très souvent obligés de marcher sur la chaussée !

De plus merci d'éviter de stationner des véhicules toute une journée sur le parking devant la mairie pendant les jours et heures d'ouverture de celle-ci, afin de laisser de la place pour les personnes se rendant au secrétariat.



## ANIMAUX

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que les aboiements intempestifs dans la journée et en soirée deviennent gênants dès lors que leur durée, leur répétition ou leur intensité est excessive. Au titre du respect de la tranquillité publique, nous vous demandons de faire le nécessaire pour éviter les aboiements.

De plus, merci de ne pas laisser les déjections de vos chiens devant les habitations. Plusieurs plaintes ont souvent été reçues en mairie à ce sujet.



**Il est important de vous rappeler :**

## COMMENT ECONOMISER L'EAU ?

- Utilisez des récupérateurs d'eau
- Paillez vos massifs avec vos déchets de tonte ou de taille (il existe des petits broyeurs de végétaux électriques)
- Utilisez des plantes moins gourmandes en eau (plantes à feuillages épais, Géranium lierre, plantes vivaces...)

## LE CENTRE SOCIAL du PAYS FERTOIS

### ANIM'ETE en Pays Fertois



Sorties et activités en famille (cinéma, parc, journée à la

à la mer, visite château) – En car à la journée, activités au cœur des villages et pour les moins de 4 ans, des sorties en petit groupe en minibus.

**Renseignements à l'ACIF : 01 60 22 19 19**

**L'ACIF c'est un lieu d'accueil de permanences au service des habitants :**

**AVIMEJ** (conseil juridique) Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**CARED** (cellule d'aide à l'emploi pour les plus défavorisés). Les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**EPICERIE SOCIALE** : Gérée par l'Association Coup de Pouce pour permettre à des personnes en difficulté d'acheter des produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits (la commune de Sept-Sorts verse chaque année une subvention)

**ORGECO** : défense du consommateur, le 2<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois.

**PIVOD** : aide à la recherche d'emploi, le lundi matin de 9h à 12h

**CENTRE 77** : Association d'aide à domicile

**CCI** : Chambre de commerce et d'industrie : aide à la création d'entreprise – sur Rendez-vous.

### **VENDANGES 2011**

Région de Château-Thierry, mi-août à mi-septembre. Moyen de locomotion indispensable. **Contactez dès maintenant le point viticole : 03 23 69 59 02**  
fax 03 23 69 57 29 courriel :  
ale.chateau-thierry@pole-emploi.fr

### **JOURNEE NATIONALE « SENTEZ-VOUS SPORT, SANTE VOUS BIEN ! »**

Participez à une grande marche nordique **les 10 et 11 septembre 2011**. Rendez-vous dans les bases de plein air et de loisirs d'Ile de France pour découvrir tous les bienfaits de cette activité. **INFOS sur [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)** (programme détaillé)

### **COMMUNIQUE de l'ASSURANCE RETRAITE**

#### **ACTIONS en faveur du »BIEN VIEILLIR «**

La Cnav, la MSA et le RSI proposent ensemble aux retraités d'Ile-de-France des ateliers pour « bien vieillir ». : ateliers

mémoire, de prévention des chutes ou encore des conférences sur l'équilibre alimentaire et des conseils sur l'aménagement de votre logement. Ces activités sont encadrées par des professionnels de la prévention. Pédagogiques et ludiques, elles sont conçues comme un temps d'échange et de convivialité.

**Pour participer, appelez le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) au 01 49 85 45 92**

### **Vous avez travaillé en France et au Portugal ?**

L'assurance retraite Ile-de-France organise à Paris, en partenariat avec le Centro Nacional de Pensões, **des journées d'information retraite franco-portugaises du 12 au 15 octobre 2011, sur rendez-vous.**

**Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous avant le 23 septembre 2011** par internet sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) ou par bulletins d'inscription dans les structures d'accueil de l'Assurance retraite Ile-de-France.

### **COMMUNIQUE de la CPAM**

#### **BILAN de SANTE**

La CPAM de Seine et Marne vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement un bilan de santé tous les 5 ans. C'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur votre état de santé, ainsi que celui de votre famille à charge. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone dans l'un des deux centres d'examen de santé de Seine et Marne :

**Dammaries-lès-Lys au 01 60 56 52 90 ;  
Meaux au 01 60 03 25 38**



### **PREVENTION BUCCO-DENTAIRE**

L'Assurance Maladie propose aux enfants de 6. 9. 12. 15 et 18 ans M'T DENTS, un examen bucco-dentaire gratuit (EBD) pour faire vérifier la santé de leurs dents (remboursé à 100 %). Un mois avant la date anniversaire de votre enfant, vous recevrez chez vous un courrier d'invitation de l'Assurance Maladie pour un rendez-vous de prévention dentaire. Retrouvez sur votre



compte ameli.fr, dans votre espace prévention, les informations relatives au programme M'T dents de votre enfant. Jeux et quiz à faire avec vos enfants sur ameli-sante.fr

### VOYAGE à l'ETRANGER

Si vous envisagez de partir en vacances en Europe, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. En faire la demande auprès de la CPAM 15 jours avant votre départ via votre compte ameli. Attention, chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite et valable 1 an. Les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre. Pensez donc à préciser votre destination lorsque vous demandez votre carte.

### MISSION LOCALE Nord Est 77

#### Formation - Orientation - Emploi

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire, vous vous interrogez sur votre avenir professionnel, vous avez besoin d'aide dans vos démarches d'accès à la formation ou à l'emploi? La mission locale est là pour vous aider. Une conseillère en insertion sociale et professionnelle vous accueille sur rendez-vous à la permanence : **EMPLOI FERTOIS, 3 rue du mouton, La Ferté sous Jouarre. Tél. 01 60 22 02 63 (prise de rendez-vous). Les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**



### INFORMATION sur les RISQUES LIÉS à la CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, le ministère de la Santé et des Sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) renouvellent comme chaque année, leur campagne d'information et de prévention des risques liés à la canicule.

**Les personnes isolées, âgées de 70 ans et +, malades, handicapées sont invités à se faire connaître en mairie. Les dispositions d'un plan canicule seront mises en place par le Centre d'Action Sociale de Sept-Sorts afin**

**d'intervenir si besoin. Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.**

**Contactez la mairie au :**

**01 60 22 30 80**

**Numéro national d'information :**

**0 800 06 66 66 (appel gratuit)**

**Ou consultez : <http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>**

### LE POINT RENCONTRE FERTOIS

**Un écrivain public est à votre disposition à l'espace Pelletiers, 34 rue des Pelletiers à la Ferté sous Jouarre, sur rendez-vous au 01 60 22 72 73 du mardi au samedi.**



### URBANISME

#### FORMULAIRES

Un arrêté du 10 février 2011, créé un nouveau formulaire de déclaration préalable visant à simplifier les démarches des usagers concernant la réalisation de travaux et constructions non soumis à permis de construire. Dorénavant, lorsque les travaux entrant dans le champ de la déclaration préalable portent sur une maison individuelle ou ses annexes (clôture, abri de jardin, modification extérieure...) le pétitionnaire pourra utiliser le formulaire de déclaration préalable simplifié : CERFA 13703\*01. Tous les formulaires d'urbanisme peuvent être remplis et enregistrés en ligne, et sont accessibles sur internet par le lien suivant :

**[vosdroits.service-public.fr/  
particulier/N319.xhtml](http://vosdroits.service-public.fr/particulier/N319.xhtml)**

### INSTRUCTION des DEMANDES

Depuis le 16 mai dernier, la Direction Départementale de Coulommiers a fermé ses portes. Sept-Sorts dépend désormais de la DDT de Meaux pour l'instruction des actes d'application du droit des sols (PC, DT, PA).

**Nouvelles coordonnées :** DDT 77/ Service Territorial Nord - Unité Urbanisme et aménagement - Barrage de la Marne 77109 MEAUX cedex. Standard : 01 60 32 13 00

# ***NOTRE VILLAGE***

## ***LA CHASSE aux ŒUFS de PAQUES***

*3<sup>ème</sup> Edition*

Dimanche 24 avril, jour de Pâques, petits et grands ont eu le plaisir de participer à la traditionnelle chasse aux œufs organisée sur le Pâtis.

Merci aux enfants et aux parents d'avoir répondu présents !

*A l'année prochaine.*



## ***EXPOSITION des ARTISTES SEPT-SORTAIS des 25 et 26 juin 2011***



Très belle exposition !  
Beaucoup de talents. Merci et  
Félicitations à M. et Mme  
Lecomte, Mme Pottier et  
Mme Derewonko.

**BUDGET PREVISIONNEL 2011** Le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2011. Chaque section (fonctionnement et investissement) est votée en équilibre, soit

**Fonctionnement : 723 423 €**



**Investissement : 534 040 €**

### **1) Section de fonctionnement**

#### **Les recettes :**

**Produit attendu de la fiscalité locale :** 257 053 €. Il s'agit des taxes locales (habitation, foncier, foncier non bâti et Cotisation Foncière des Entreprises) qui sont calculées en multipliant les taux votés par le conseil aux bases (valeurs locatives de vos biens). Pour 2011, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux et de n'appliquer aucune augmentation, cependant il est important de vous donner des explications quand aux taux votés.

#### ***LE TRESOR PUBLIC VOUS INFORME sur LES IMPOTS LOCAUX***

Qui n'a pas entendu parler de la réforme de la Taxe Professionnelle mise en place en 2010 ?

L'objectif affiché est de faire bénéficier de la mesure l'ensemble des secteurs d'activité (industrie, services, transports, commerce, BTP,...) et des entreprises qui produisent en France, quelle que soit leur taille, grande entreprise ou PME. La réforme devrait permettre d'augmenter leur capacité d'autofinancement et donc leurs investissements, dans l'espoir d'éviter les délocalisations.

Pas question ici de formuler des critiques sur le système mis en place, pas plus que sur l'utilité de réformer. En revanche, une volonté d'expliquer sommairement les conséquences en quelques points.

Tout d'abord, sont créées des impositions nouvelles pour les entreprises, allant vers un élargissement des entreprises assujetties. Notamment, certaines entreprises de services, qui ne payaient pas ou peu de Taxe Professionnelle deviendront plus largement taxées, notamment certaines activités bancaires.

Ensuite, et c'est le cas qui nous intéresse dans ce sujet, certaines taxes sont redistribuées entre différents niveaux de collectivités. Ainsi, par exemple, la TIPP perçue par l'Etat est-elle transférée à la Région. La part de la Taxe d'Habitation perçue par les Départements sera dorénavant reversée aux communes/intercommunalités. Ainsi, alors même que, à priori les taux tant de la commune que de la Communauté de Communes ne devraient pas augmenter, vous verrez vraisemblablement sur votre feuille de Taxe d'Habitation 2011, la suppression d'une colonne (celle du département), et les taux de la commune et de la Communauté de Communes augmenter très sensiblement.

Cela ne signifie pas que la commune percevra un produit plus important. Simplement, la part de la Taxe d'Habitation que vous payiez auparavant au Département sera perçue par la commune et/ou l'EPCI dans le cadre de la nouvelle répartition des impôts dont l'objectif est de compenser la disparition de la TP.

Il paraissait donc important d'attirer votre attention sur ce sujet, car ceux qui regardent le détail de leur feuille d'imposition, risquent de penser que la commune a pratiqué une augmentation considérable de son taux. Il n'en sera rien.

Cette réforme ne sera en revanche pas sans incidence sur la façon dont nous traiterons à l'avenir les évolutions des taxes locales touchant les habitants. Très clairement, nous n'avons plus guère d'intervention possible sur les entreprises. Si la commune est aujourd'hui assurée par l'Etat de compensations à l'Euro près du produit de TP, ses marges de manœuvre pour le futur sont fort différentes. Nous pouvions auparavant intervenir sur 4 taxes dynamiques. Nous n'avons plus de levier que sur les seules taxes « ménage », le foncier non bâti reposant sur des bases très faibles. Sur ce sujet, comme tant d'autres, il nous faudra faire preuve de vigilance et d'expertise, les futures hausses reposant sur des bases beaucoup plus faibles.

## **Les Taux communaux votés suite à la réforme de la fiscalité.**

Taxe d'habitation : 12.90 %, Taxe foncière : 5.63 %, Taxe foncière non bâti : 16.30 % et la Cotisation foncière des entreprises (CFE): 14.37 %.

**A noter que la Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM)** est versée en totalité à la Communauté de Communes du Pays Fertois, détentrice de la compétence correspondante et donc décideuse du taux appliqués aux communes.

Le reste du poste des impôts et taxes est constitué des reversements de l'Etat pour compenser les dégrèvements consentis en faveur des personnes modestes par exemple.

**Les Dotations et autres compensations** attribuées par l'Etat en contrepartie des charges déléstés aux communes lors de la Décentralisation représentent près de 132 663 € : car scolaire, élections, la Dotation Globale de fonctionnement (DGF) qui est une recette dépendant strictement de la population totale et se monte à 80 395 €, en baisse par rapport à 2010 (121 962 €).

Les produits du domaine et autres produits de gestion courante, complètent ces ressources pour environ 4 065 €.

L'excédent tiré de l'exploitation de l'exercice 2010 donne un complément de recettes définitives de 208 444 €.

### **Les dépenses :**

Le poste « charges de personnel » est estimé à 115 038 €.

Les postes « charges à caractère général et charges courantes » avec 179 815 € et 64 168 € » représentent les charges de fonctionnement de la commune au quotidien, notamment les dépenses énergétiques (gaz, électricité, éclairage public, carburant...) les primes d'assurances ; les subventions aux associations et la cantine de la Ferté sous Jouarre, les écoles, la téléalarme, les syndicats divers et enfin l'entretien des bâtiments et de la voirie.

**Les charges financières**, remboursement des intérêts d'emprunts ne s'élève qu'à 5 915 € ; la commune n'ayant qu'un seul emprunt en cours.

**Enfin l'autofinancement prévisionnel de la commune**, nécessaire pour couvrir le remboursement de la dette en capital (10 667 €) et pour autofinancer une partie des investissements programmés en 2011, a été quant à lui évalué à 300 000 € soit 56 % des recettes prévisionnelles de la commune.

## **2) Section d'investissement**

Certains programmes d'investissements lancés en 2010 ont été prévus en restes à réaliser sur le budget 2011 notamment les travaux de réaménagement de la salle du conseil et du terrain multisports pour la somme totale de 55 166 €. Enfin les travaux nouveaux pour 2011 s'élèvent à 350 326 € et sont entièrement financés par de l'autofinancement, par le FCTVA (récupération de la TVA sur les travaux d'investissements 2010), et par la Taxe locale d'équipement (urbanisme).

### **TRAVAUX PREVUS en 2011**

**Voirie** : Travaux d'aménagement de voirie Zone Industrielle, rue de la Merlette et rue de Jouarre après le bois. Monsieur le Maire a été autorisé par le conseil à signer le marché.

**Contrat Triennal de Voirie** : La commune a l'intention d'élaborer un contrat triennal de voirie subventionné par le Conseil Général afin de sécuriser et d'aménager la traversée du village. Le Cabinet BEC a été retenu comme maître d'œuvre pour étudier le projet et le finaliser pour une durée de 3 ans. Un plan topographique nécessaire à l'étude vient d'être réalisé par le Géomètre.

**PLU** : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le Cabinet Fahri a été retenu pour cette mission qui devrait débiter à la rentrée.

**Installation de voirie** : des arceaux d'entrée de village, rue de la mairie et rue du Chaufour seront installés afin de regrouper les panneaux et d'agrémenter l'entrée d'agglomération.

### **TRAVAUX DEJA REALISES ou ENGAGES DEPUIS LE VOTE DU BUDGET**

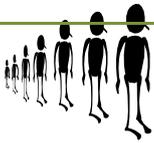
**Restauration de la salle de la mairie** : les fenêtres et la porte ont été changées, des volets roulants électriques ont été installés ; rénovation du parquet ; les murs ont été doublés et peints et des nouveaux luminaires ont été posés. La salle est refaite à neuf, lumineuse, plus moderne et plus fonctionnelle qu'auparavant.



### **TERRAIN MULTISPORTS**

Les travaux de rénovation du terrain multisports au Pâtis sont terminés. Coût de l'opération : 36 028.52 € ttc. Panneaux de basket, mini-buts, tennis, tout y est pour jouer et passer de bons moments en famille et entre copains. Enfants, adolescents et adultes, ce terrain est mis gracieusement à votre disposition. Nous comptons sur le civisme de chacun pour qu'il reste longtemps en bon état. Pour ce qui est de son utilisation, il convient de respecter un temps limité de jeu et de laisser la place aux autres. Les joueurs de tennis, devront mettre en place les poteaux et le filet qui se trouvent dans le coffre et les y ranger à la fin de la partie.





## **RECENSEMENT de la POPULATION**

Nous vous remercions d'avoir contribué au bon déroulement de l'enquête de recensement de la population qui a eu lieu en février dernier. Merci à Mme Denise LINIK, agent recenseur, qui a su collecter les informations dans les temps impartis. L'INSEE nous a remis les comptages issus de la collecte : 171 résidences principales ; 13 résidences secondaires. Population : 420 habitants.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les prochaines constructions prévues sur la commune, soit 16 maisons individuelles en prévisions pour 2012 !

## **LES GROGNARDS de la MARNE**

**Les grognards de la Marne vont venir recruter à Sept-Sorts le Dimanche 18 Septembre 2011. Un sergent recruteur sera là accompagné de quelques grognards.**

**L'objectif est de reconstituer une compagnie de la garde nationale pour Sept-Sorts.**



**Alors venez nombreux, le lieu de recrutement sera précisé sur le site web vers la mi-juillet et un tract sera mis dans votre boîte aux lettres. Sept-Sortais, nous avons besoin de vous.**

**Pour plus d'infos :  
<http://www.lesgrognardsdelamarne.com>**

## **FETE des VOISINS organisée par le Comité des Fêtes**

**Quelques photos de cette soirée du 25 juin.**



## **SORTIE CCAS 2011**

La traditionnelle sortie du CCAS offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus et domiciliées sur la commune, **aura lieu le samedi 10 septembre prochain.**

Une visite du centre d'entraînement équestre international de Grosbois et la visite guidée de l'hippodrome sont à l'ordre du jour. Le déjeuner sera servi dans le restaurant panoramique qui domine le champ de courses.

Chaque personne concernée a déjà reçu son invitation. **La réponse est à remettre en mairie pour le 12 juillet prochain** – Si par hasard, vous n'aviez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. ***Nous comptons vivement sur votre présence à tous.***

## ***IDEES de SORTIES en SEINE et MARNE***

### **FESTIVAL du PAYS BRIARD Automne 2011**

Plaquettes du programme 2011 disponibles en mairie. Avec entre autres :

**Vendredi 16 septembre à 20h30 à la Collégiale de Crécy la Chapelle,**

**CONCERT des 20 ANS du FESTIVAL.**

Réservations sur internet à l'adresse mail : [jbm.festival@gmail.com](mailto:jbm.festival@gmail.com) ou par courrier adressé à « Festival du Pays Briard, 12 rue de Montry 77450 Conde Ste Libiaire ; ou par carte bancaire sur le site web : [www.festival77.fr](http://www.festival77.fr) **Tél : 01 64 35 63 35 Jocelyne**

« Sans la musique, la vie serait une erreur » Nietzsche

### **SPECTACLE HISTORIQUE de MEAUX : Les flèches du temps**

Représentations les 1, 2, 9, 16, 23 juillet ; 26 et 27 août et 3, 10, 17 septembre, dans le cadre prestigieux de la Cité Episcopale, au pied de la cathédrale. Réservations au 01 64 33 02 26 ou sur le site [www.spectacle-meaux.fr](http://www.spectacle-meaux.fr) Dépliant disponible en mairie.

### **LES HAMEAUX FERTOIS animent LA FERTE sous JOUARRE**

**Dimanche 11 septembre** : Guinguette au bord de la Marne, dans le jardin de l'Isle, de célèbres musiciens du coin de Nogent vous feront danser tout l'après-midi.

**Samedi 8 octobre** : soirée de Gala à la salle polyvalente de la Ferté avec défilé de mode.

### **FESTIVAL des MAINS BLEUES**

A l'occasion des Journées du Patrimoine, **le samedi 17 septembre, la ville de la Ferté sous Jouarre** organise la 3<sup>ème</sup> édition du Festival des Mains Bleues, en mettant à l'honneur les arts de la rue.



### **DECOUVREZ la VALLE des PEINTRES**

La Maison du tourisme du pays Créçois vous invite, au travers de visites guidées, à remonter le temps jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle dans la vallée du Morin. Renseignements et inscriptions auprès de la Maison du tourisme au 01 64 63 70 19.

## RUBRIQUE JARDINAGE



### La petite histoire du chou « romanesco »

Les choux brocolis seraient arrivés en Italie au XVII<sup>e</sup> siècle. Les romains, fins gourmets, n'ont eu de cesse de les améliorer par sélection. C'est ainsi qu'ils ont obtenu le « Romanesco », une variété d'automne et d'hiver, plus digeste, au goût fin et aux bourgeons coniques disposés en spirales pointues de nature fractale (chaque bouquet est composé de bouquets plus petits qui lui ressemblent en tout point). Il n'a été introduit en France qu'à la fin des années 1980 et vraiment commercialisé que vers le milieu des années 1990.

## PENSEE du MOIS

**Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage.**

**L'homme est malheureux parce qu'il ne sait pas qu'il est heureux ; uniquement à cause de cela.**

*Fiodor Dostoïevski (écrivain russe, 1821-1881)*

## RECETTE d'ETE



### OEUF COCOTTE EN COQUE DE TOMATES

POUR 4 PERSONNES

4 TOMATE RONDES \* 4 OEUFS \* 2 CUILLEREES A SOUPE DE CHAPELURE \* 2 CUILLEREES A SOUPE DE PARMESAN \* CIBOULETTE \* SEL, POIVRE

> PRECHAUFFEZ LE FOUR A 180°C ( TH 6). RINCEZ, SECHEZ ET COUPEZ UN CHAPEAU AUX TOMATES. EVIDEZ-LES SANS LES PERCER PUIS EPONGEZ L'INTERIEUR AVEC DU PAPIER ABSORBANT.

> DANS UN BOL, MELANGEZ LE PARMESAN, LA CHAPELURE ET LA CIBOULETTE CISELEE. REPARTISSEZ DANS LES TOMATES ET CASSEZ-Y LES OEUFS. SALEZ, POIVREZ.

> METTEZ LES TOMATES DANS UN PLAT ET GLISSEZ LE AU FOUR. LAISSEZ CUIRE 20 MIN ENVIRON. SERVEZ DES LA SORTIE DU FOUR AVEC DU PAIN GRILLE.

### RILLETES DE POULET DIETETIQUES POUR 4 PERSONNES

300G D'ESCALOPES DE POULET \* 200 G DE FROMAGE BLANC NATURE A 0% MG \*

4 CHAMPIGNONS DE PARIS \* 2 CITRONS \* 2 C.A C. DE MOUTARDE \* QUELQUES BRINS DE CIBOULETTE \* 2 GOUSSES D'AIL \* SEL, POIVRE.

> COUPEZ LES ESCALOPES EN PETITS MORCEAUX. FAITES-LES REVENIR DANS UNE POELE A REVETEMENT NON ADHESIF SANS AJOUT DE MATIERE GRASSE, PUIS LAISSEZ TIEDIR.

> MIXEZ LES ESCALOPES. AJOUTEZ LE FROMAGE BLANC, LES CHAMPIGNONS COUPES EN PETITS DES, LE JUS DES CITRONS, LA MOUTARDE, LA CIBOULETTE CISELEE, L'AIL HACHE, LE SEL ET LE POIVRE.

> MALAXEZ BIEN LA PREPARATION POUR OBTENIR UN MELANGE HOMOGENE ET RESERVEZ UNE BONNE HEURE AU FRAIS; SERVEZ.

## MOTS CROISES

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
																					1
																					2
																					3
																					4
																					5
																					6
																					7
																					8
																					9
																					10
																					11
																					12
																					13
																					14
																					15

### Horizontalement:

- 1) Chasse aux clichés. Personnages à clés.
- 2) Une telle cure devrait porter ses fruits. Situation de fortune. Jouent un mauvais tour.
- 3) Elles profitent de leurs bonnes actions. Farniente à l'italienne.
- 4) Se lance dans la chanson. Employées à plein temps. Haussai carrément la note.
- 5) Joua sur les couleurs. Une tête à fleur d'eau. On ne peut plus légers. Présenté à ceux qui veulent commander.
- 6) Formalité avant l'admission. Est assez souple pour faire le mannequin. Cinquante étoiles. Le premier a du mal à s'exprimer. Son affaire peut rapporter gros.
- 7) Promenade en ville. Risquer un œil sur le sujet. Condiment provençal.
- 8) Poussée dans la rue. On peut se brosse pour la mettre en ordre. Permet de voir plus clair.
- 9) Ne s'attendait sans doute pas au pis. Groupe humain. A la corde sur la gorge. Encourage au combat. Se prennent à une cadence régulière.
- 10) Manquai de reconnaissance. Faites par un garnement. Couche parfois sous les ponts. Pour une addition.
- 11) Peu enclin à changer d'avis. Saint abbé de Cluny. Telle une femme qui en a lourd sur le cœur.
- 12) Reste la bouche close quand il y a des grèves. Règlement de compte. Habitué des cocktails.
- 13) Apprécia à sa juste valeur. S'en va définitivement. Division territoriale.
- 14) Vraiment pas doué. Que l'on a traitée en bloc. Ouverture en forme d'entonnoir. A chacun le sien
- 15) Suit la mariée dans ses déplacements. Il ne sait pas jouer tout seul. Virage dans la neige.

### Verticalement :

- A) Excès de zèle dans la préparation.
- B) Grande artère. Homme de cloître. Attira les archéologues.
- C) Œuvre d'imagination. Mit sous le joug.
- D) Ce qu'il y a de plus grave pour une femme. Ils ne craignent pas de faire du dégât dans les galeries.
- E) Etait petite sur la route. Donnait traditionnellement congé. Tourne comme une toupie.
- F) Elle roule sur le trottoir. Ebène verte.
- G) Font beaucoup d'effets à Tahiti. Refuse souvent de se coucher. Principe spirituel.
- H) Une dame qu'on laisse parfois brutalement tomber. Compagnie réduite. Beau félin tacheté.
- I) A une solide carcasse. Saisi par l'oreille. Arnaqué.
- J) Possessif. Bien accroché à sa monture. En algèbre, concerne une notion de longueur.
- K) C'est avec ça qu'on démolit une réputation. On en a pris de la graine.
- L) Donnaient de la hauteur aux comédiens du théâtre antique. N'a peut-être rien à dire.
- M) Peuvent être blanches le matin. Premier en géographie. Il ne descend que si on le paie.
- N) Mélanges de cire et d'huile. Des raies cornues.
- O) Qui a beaucoup à perdre. Est fougueux par définition. Honoré au printemps.
- P) Pour faire du shopping à Sofia. Soldats du génie. On la connaît par son nom.
- Q) Fleur qui en met plein la vue. La terre en personne. Prendre part à des débats.
- R) Font l'ouverture. Moins solides quand elles sont en fonte.
- S) C'était la galère. Orateur au perchoir. Soudé.
- T) Dans. Sans gravité. Tout un poème.
- U) Rainure. Il est relié aux côtes.

COMMUNE DE SEPT SORTS

JUILLET							AOUT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE																																									
Ven		1					Lun	1						Jeu	1						Sam	1						Mar	1						Mar	1						Jeu	1						Jeu	1																										
Sam		2					Mar	2						Ven	2						Dim	2						Mer	2						Mer	2						Jeu	2						Jeu	2						Ven	2						Ven	2												
Dim		3					Mer	3						Sam	3						Lun	3						Dim	3						Dim	3						Ven	3						Ven	3						Sam	3						Sam	3												
Lun		4					Jeu	4						Dim	4						Mar	4						Mar	4						Mer	4						Mer	4						Dim	4						Dim	4						Lun	4						Lun	4					
Mar		5					Ven	5						Lun	5						Mer	5						Mer	5						Dim	5						Dim	5						Mar	5						Mar	5						Mar	5												
Mer		6					Sam	6						Mar	6						Jeu	6						Jeu	6						Mer	6						Mer	6						Mer	6						Mer	6						Mer	6												
Jeu		7					Dim	7						Mer	7						Mer	7						Mer	7						Mer	7						Mer	7						Mer	7						Mer	7						Mer	7												
Ven		8					Lun	8						Jeu	8						Ven	8						Ven	8						Ven	8						Ven	8						Ven	8						Ven	8						Ven	8												
Ven		9					Mar	9						Ven	9						Dim	9						Dim	9						Dim	9						Dim	9						Dim	9						Dim	9						Dim	9												
Sam		10					Mer	10						Sam	10						Lun	10						Lun	10						Lun	10						Lun	10						Lun	10						Lun	10						Lun	10												
Dim		11					Jeu	11						Dim	11						Mar	11						Mar	11						Mar	11						Mar	11						Mar	11						Mar	11						Mar	11												
Lun		12					Ven	12						Lun	12						Mer	12						Mer	12						Mer	12						Mer	12						Mer	12						Mer	12						Mer	12												
Mar		13					Sam	13						Mar	13						Jeu	13						Jeu	13						Jeu	13						Jeu	13						Jeu	13						Jeu	13						Jeu	13												
Mer		14					Dim	14						Mer	14						Ven	14						Ven	14						Ven	14						Ven	14						Ven	14						Ven	14						Ven	14												
Jeu		15					Lun	15						Mer	15						Sam	15						Sam	15						Sam	15						Sam	15						Sam	15						Sam	15						Sam	15												
Ven		16					Mar	16						Ven	16						Dim	16						Dim	16						Dim	16						Dim	16						Dim	16						Dim	16						Dim	16												
Sam		17					Mer	17						Mer	17						Lun	17						Lun	17						Lun	17						Lun	17						Lun	17						Lun	17						Lun	17												
Dim		18					Jeu	18						Dim	18						Mar	18						Mar	18						Mar	18						Mar	18						Mar	18						Mar	18						Mar	18												
Lun		19					Ven	19						Lun	19						Mer	19						Mer	19						Mer	19						Mer	19						Mer	19						Mer	19						Mer	19												
Mar		20					Sam	20						Mer	20						Jeu	20						Jeu	20						Jeu	20						Jeu	20						Jeu	20						Jeu	20						Jeu	20												
Mer		21					Dim	21						Mer	21						Ven	21						Ven	21						Ven	21						Ven	21						Ven	21						Ven	21						Ven	21												
Jeu		22					Lun	22						Dim	22						Mar	22						Mar	22						Mar	22						Mar	22						Mar	22						Mar	22						Mar	22												
Ven		23					Sam	23						Ven	23						Dim	23						Dim	23						Dim	23						Dim	23						Dim	23						Dim	23						Dim	23												
Sam		24					Mer	24						Sam	24						Lun	24						Lun	24						Lun	24						Lun	24						Lun	24						Lun	24						Lun	24												
Lun		25					Mer	25						Dim	25						Mar	25						Mar	25						Mar	25						Mar	25						Mar	25						Mar	25						Mar	25												
Mar		26					Mer	26						Lun	26						Ven	26						Ven	26						Ven	26						Ven	26						Ven	26						Ven	26						Ven	26												
Mer		27					Sam	27						Mer	27						Dim	27						Dim	27						Dim	27						Dim	27						Dim	27						Dim	27						Dim	27												
Jeu		28					Dim	28						Mer	28						Mer	28						Mer	28						Mer	28						Mer	28						Mer	28						Mer	28						Mer	28												
Ven		29					Ven	29						Dim	29						Dim	29						Dim	29						Dim	29						Dim	29						Dim	29						Dim	29						Dim	29												
Sam		30					Mar	30						Jeu	30						Jeu	30						Jeu	30						Jeu	30						Jeu	30						Jeu	30						Jeu	30						Jeu	30												
Dim		31					Mer	31						Ven	31						Dim	31						Dim	31						Dim	31						Dim	31						Dim	31						Dim	31						Dim	31												

 Ordures ménagères **Zone Uniquement**  
 Tri sélectif (bac bleu)



 Passage des encombrants (signalé par ce camion sur le calendrier)

 Ordures ménagères **Commune** (bac gris)  
 Déchets verts (Sacs papiers)

Correction des mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
S	A	F	A	R	I	P	H	O	T	O	■	G	E	O	L	I	E	R	E	S	1
U	V	A	L	E	■	A	I	S	A	N	C	E	■	B	E	R	N	E	N	T	2
R	E	N	T	I	E	R	E	S	■	D	O	L	C	E	V	I	T	A	■	R	3
E	N	T	O	N	N	E	■	U	S	I	T	E	E	S	■	S	A	L	A	I	4
N	U	A	■	E	T	O	C	■	E	T	H	E	R	E	S	■	M	E	N	U	5
T	E	S	T	■	O	S	I	E	R	■	U	S	A	■	A	G	E	■	O	R	6
R	■	M	A	I	L	■	E	N	T	E	R	■	T	A	P	E	N	A	D	E	7
A	M	E	U	T	E	E	■	T	I	G	N	A	S	S	E	■	T	R	I	■	8
I	O	■	P	E	U	P	L	E	■	R	E	A	■	S	U	S	■	A	N	S	9
N	I	A	I	■	S	I	E	N	N	E	S	■	M	A	R	I	N	■	E	T	10
E	N	T	E	T	E	■	O	D	O	N	■	N	A	U	S	E	E	U	S	E	11
M	E	T	R	O	■	A	P	U	R	E	M	E	N	T	■	G	I	N	■	R	12
E	■	E	S	T	I	M	A	■	M	E	U	R	T	■	R	E	G	I	O	N	13
N	U	L	■	O	P	E	R	E	E	■	E	V	A	S	U	R	E	■	D	U	14
T	R	A	I	N	E	■	D	U	E	T	T	I	S	T	E	■	S	T	E	M	15



DE LA HAUTE BORNE AU VILLAGE.